

Sélection des ARIA du groupe 3

Processus, modalités et classement des candidats

Le PRIMEA s'est donné comme objectif de sélectionner et former 42 Accompagnateurs Référents pour l'Investissement Agricole -ARIA- en trois vagues. Un premier groupe de 15 personnes et un deuxième groupe de 15 est actuellement en activité.

Le troisième groupe, sera composé de 12 ARIA : 10 d'entre eux seront sélectionnés parmi :

- Les AC de la première promotion
- Les AC de la deuxième promotion

Et pour le reste, sera complété par deux ARIA de la première promotion qui ont 4 AC ou moins dans leur groupe (procédure à part).

Bien que les deux promotions des AC1 et AC2 ne soient pas au même niveau de la formation, nous avons veillé à mettre un processus qui garantit l'égalité des chances entre les deux groupes d'AC. Une liste d'attente sera établie pour pallier les éventuelles déficiences ou augmentation du nombre des ARIA en fonction du besoin du programme. Le système de sélection ci-dessous ne concerne que les AC.

- **Système de sélection**

La sélection des ARIA promo 3 va se dérouler sur deux niveaux, les 40 premiers AC de la 1ère phase passeront à la 2^e phase.

- **La première phase de sélection :**

La première phase, qui va constituer 45% de la note finale, est composée de la manière suivante :

1. L'assiduité aux formations de conseil en gestion est un élément éliminatoire de ce processus. Les AC sont tenus de faire preuve d'assiduité et de ponctualité de par la charte car l'absentéisme a un impact négatif sur l'apprentissage et la qualité de la formation. Un AC qui a fait plus que 20% d'absence ne peut pas devenir référent : **note /20 qui va constituer 5% de la note finale de l'AC.**
Par exemple : un AC qui a fait 0% d'absence aura 20/20 comme note d'assiduité, un autre AC qui a fait 15% d'absence aura 5/20 comme note d'assiduité, et celui qui a fait 20% d'absence aura 0/20 comme note sur l'assiduité.
2. Une note attribuée par le formateur (phase initiale) sur le thème du "coaching": **note/20 qui va constituer 7% de la note finale de l'AC.**
3. Une note attribuée par le formateur (phase initiale) sur le thème "élaboration d'un plan d'affaire" : **note /20 qui va constituer 8% de la note finale de l'AC.**
4. Une note qui constitue 25% de la note finale est attribuée par les ARIA en activité. Sachant qu'une moyenne minimale de tous les QCM de 12/20 est exigée (ceux dont la moyenne QCM est inférieure à 12 seront éliminés).

Afin de garantir l'égalité des chances des deux promotions, pour qu'ils puissent accéder à la sélection des ARIA 3, un barème qui tient compte du niveau d'avancement des deux promotions d'AC dans la formation est mis en place :

-LA note délivrée par les ARIA se base sur les critères suivants pour **les AC1**:

Critères	Note	% de la note finale
A. Moyenne de tous les QCM	/20	15%
QCM1 : métier du conseiller et diagnostic d'une EA		
QCM2 : Concept de la gestion des EA et le plan de consolidation/développement		
QCM3 : Suivi de gestion d'une EA et la prise en main du logiciel Topaze		
QCM4 : L'analyse technico-économique et la remise des résultats d'activité d'une EA		
QCM5 : Suivi de gestion d'une EA : le conseil global de niveau 2 et remise de résultat d'entreprise		
QCM6 : méthodologie des projets pour EA		
QCM7 : Montage de projet pour EA		
QCM8 : Montage de projet pour EA		
QCM9 : Suivi technico-économique collectif d'un groupe de producteurs		
B. Livrables		10%
5 diag 360 de la 1ere année	1 diag360°=4pts	4%
10 diag complets	1diag complets=2pts	6%
Totaux		25%

**Pour les AC qui ont rendu plus de livrables que le nombre demandé, il convient de noter que nous ne conserverons que le nombre indiqué dans la présente procédure.*

- Et selon les critères suivants pour **les AC2** :

Critères	Note	% de la note finale
A. Moyenne de tous les QCM*	/20	15%
QCM1 : Conseil général		
QCM2 : Diagnostic technico-économique		
QCM3 : Toproduction		
QCM4 : Topaze		
B. Livrables		10%
5 diag 360	1 diag360°=4pts	4%
5 diag complets	1diag complets=4pts	6%
Totaux		25%

**Pour les AC qui ont rendu plus de livrables que le nombre demandé, il convient de noter que nous ne conserverons que le nombre indiqué dans la présente procédure.*

- La deuxième phase de sélection

Un entretien oral aura lieu avec les 40 premiers AC ayant réussi la première phase. En cas d'égalité entre des candidats (concernant la 40^e position au classement), plus que 40 personnes seront retenues pour l'entretien oral. Une **note /20 va être donnée et va constituer 55% de la note finale.**

Cela se fait par un comité constitué de :

- a) 1 directeur central de l'APIA
- b) 2 ARIA de l'APIA national
- c) 1 représentant du formateur (phase initiale) sur le thème du "coaching"
- d) 1 représentant du formateur (phase initiale) sur le thème "élaboration d'un plan d'affaire"

Selon la grille d'évaluation suivante :

Connaissance technique du candidat en conseil en gestion	8pts
BMC	3pts
Accompagnement en mode coaching	2pts
Question générale autour de PRIMEA	2pt
Question de culture générale au tour de l'entrepreneuriat et du climat d'investissement	2pt
Maîtrise des techniques de communication (attitude comportementale, écoute, capacité d'animation de groupe, motivation...)	3pts

• Classement et affectation

La somme des 2 phases sera calculée en se basant sur le pourcentage du coefficient de chaque phase. Un classement des candidats ayant obtenu le meilleur total sera fait.

En cas de désistement ou d'empêchement du candidat, on passe au candidat suivant. En cas d'égalité entre des candidats, l'entretien oral prévaut. En cas d'égalité de l'entretien oral le candidat ayant obtenu la meilleure moyenne du QCM sera retenu.

Les affectations seront choisies en fonction du besoin du programme **par ordre de mérite des candidats**. Le candidat ayant obtenu la meilleure note choisit le premier son affectation et ainsi de suite.

Des ajustements pourront être effectués par le CNAIA après l'affectation pour assurer une couverture optimale du pays et équilibrer les régions et gouvernorats.

Récapitulatif :

Phase	Objet	Note	% de la note finale de l'AC	Éliminatoire
1ere phase :	Assiduité	Note /20	5%	Oui plus que 20% d'absence
	Note sur le thème du "coaching"	Note /20	7%	Non
	Note sur le thème "élaboration d'un plan d'affaire"	Note /20	8%	Non
	Note attribuée par les ARIA (Moyennes QCM + Livrables)	Note /20	25%	Oui QCM moins de 12/20
Total 1ere phase	Classement des 40 premiers	Note/20	45%	
2e phase : entretien oral	Questions sur le conseil en gestion/ BMC/ Accompagnement en mode coaching/ PRIMEA/Climat d'investissement/maitrise des techniques de communication	Note /20	55%	Non

- **Comment candidater ?**

1. L'AC qui veut candidater pour être futur ARIA adresse une lettre de motivation au nom de la directrice générale de l'APIA sur l'adresse mail : primea.aria3@apia.com.tn avant le **Vendredi 05 mai 2023**. Des informations obligatoires doivent être mentionnées dans la lettre de motivation : **groupe AC1 ou AC2, nom de son ARIA, Adresse, adresse mail valide, numéro de téléphone portable.**
2. Le classement des 40 premiers ayant réussi la première phase sera afficher sur le site web www.apia.com.tn et sur le site web www.primeac2.com, un délai de 4 jours d'opposition est compté depuis la publication du classement sur l'adresse mail: primea.aria3@apia.com.tn .
3. Une invitation par **mail** et **sms** sera envoyée aux 40 candidats retenus pour la deuxième phase : l'entretien oral.